

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN TOXICOMANIE



2020
2021



LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE TENUE DE DOSSIER

Objectifs de la journée :

Au terme de cette journée les participantes et les participants seront en mesure :

- D'expliquer les liens entre le processus clinique et la tenue de dossier ;
- De préciser les fonctions du dossier, les normes et les délais de consignations des différentes composantes du dossier ;
- De nommer les contenus de dossier requis ;
- De discuter des liens entre le consentement, la confidentialité, l'accès au dossier et la tenue de dossier.

Contenu :

La tenue de dossier occupe une place prépondérante dans la tâche des intervenants. Elle témoigne de la conformité de nos actes professionnels aux normes, standards et obligations légales. Elle permet de communiquer adéquatement avec les acteurs impliqués dans le processus de traitement pour assurer la cohérence et la continuité des interventions. Elle contribue à l'encadrement du suivi et de la pratique professionnelle. Elle peut aussi, lorsque bien utilisée, alimenter l'engagement des usagers dans leur suivi. La présente formation vise à informer et outiller les participants pour assurer une tenue de dossier de qualité, conforme aux normes et standards attendus (discriminer les éléments objectifs et subjectifs dans les notes d'évolution; utiliser différentes méthodes de rédaction des notes d'évolution; utiliser les critères de qualité d'une note pour améliorer ses annotations au dossier; expliquer les normes pour corriger une note ou produire une note tardive).

Pour qui : Tous les intervenantes et intervenants œuvrant en dépendance, en santé mentale et itinérance.

Formateur : Jean-Marc Ménard psychologue, chargé d'enseignement à l'Université de Sherbrooke.

Date : **Vendredi 22 janvier 2021**

Heure : 9 h à 16 h 30 (accueil à compter de 8 h 30)

Endroit : En webdiffusion. Le lien sera envoyé aux personnes inscrites.